

AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Tableau des précautions additionnelles – Hôpital du Suroit

Nouveaux usagers dépistés porteurs d'une bactérie multirésistante ou présentant des diarrhées ou infection

Si l'usager est en précautions additionnelles (isolement) :

*Ne jamais transférer les meubles (lit, table de chevet, table et chaise) dans une autre chambre. Déplacer les usagers en civière ou en chaise roulante.

*Le changement des rideaux au départ ou transfert des usagers porteurs/suspects d'une diarrhée, d'une bactérie multirésistante ou d'une infection, doit être fait par le service d'Hygiène et salubrité (voir les recommandations lorsque c'est requis dans le tableau ici-bas).



Le matériel à usager unique se trouvant dans les chambres au moment du départ de l'usager le suivent dans sa prochaine chambre ou sont jetés aux ordures.

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
SARM+	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « A » Urgence : Isoler à la civière si l'usager présente un avis SARM+ dans STATurg. Si admission, monter l'usager dans la zone SARM au 8e étage du Bloc A. 8e étage bloc A : Doit être en chambre privée dans la zone SARM au 8A sauf si avis contraire de la PCI. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager à ses côtés (si chambre semi-privée) et ne pas l'isoler Ne pas fermer le lit Suivi de l'usager par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Désinfecter l'espace usager SARM + la toilette et les surfaces « High touch » dans la chambre avec le désinfectant en vigueur avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Aucun jumelage ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Sauf si avis du service PCI, les usagers doivent être mis en chambre privée, Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée. 	
ERV+ ou Suspect ERV	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « B » Urgence : Isoler à la civière et chaise d'aisance pour les usagers avec un avis ERV+ dans STATurg. Si admission, monter l'usager au 3e étage du Bloc B en chambre privée. 3e étage bloc B : Doit être admis en chambre privée au 3B sauf si avis contraire de la PCI. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager à ses côtés (si chambre semi-privée) et mettre en isolement contact B Isoler le contact ERV en chambre privée ou semi-privée si chambre privée non disponible Toujours séparer le suspect ERV du contact ERV 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Désinfecter la chambre au complet deux fois avec le désinfectant en vigueur avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Pince de saturomètre jetable si disponible Aucun jumelage ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Suivi de l'isolement par le service de PCI Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>




Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

AMC-DG-10022

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Contact ERV	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « B » Urgence : Isoler à la civière et chaise d'aisance pour l'usager avec un avis PERV dans STATurg. Si admission, monter l'usager au 3e étage du Bloc B en chambre privée (si contact étroit) ou semi-privée (si contact élargi). Étages : <ul style="list-style-type: none"> Contact Élargi (CEL) : Isolement au chevet en chambre semi-privée. Contact Étroit (CET) : Isolement en chambre privée Ne jamais mettre un usager avec isolement dans une chambre débordée 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager tel que prescrit par la PCI Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Désinfecter l'environnement de l'usager et la toilette selon l'affichette en place avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Pince de saturomètre jetable si disponible Attribuer la salle de bain à un usager et l'autre une chaise d'aisance (gestion faite par l'équipe de soins et indiquer à la porte de salle de bain qui est l'utilisateur) 	 <p>Quebec</p>
Dépistage Préventif SARM/ERV /EPC	<ul style="list-style-type: none"> Pt ayant séjourné dans un établissement autre que l'hôpital du Suroit (CHSLD, Centre de réadaptation, autres hôpitaux, autres pays etc.) Urgence : Isoler à la civière et chaise d'aisance. Étages : Isolement au chevet. Ne jamais mettre un usager avec isolement dans une chambre débordée 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager tel que demandé par la PCI Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Désinfecter l'environnement de l'usager et la toilette selon l'affichette en place avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Attribuer la salle de bain à un usager et l'autre une chaise d'aisance (gestion faite par l'équipe de soins et indiquer à la porte de salle de bain qui est l'utilisateur) 	 <p>Quebec</p>

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
ESBL (BGNMR groupe 2) dans un spécimen clinique ex. : urine, plaie, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « A » Usager en chambre privée 	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas isoler ni dépister le voisin de chambre (si chambre semi-privée), mais transféré l'usager porteur en chambre privée jusqu'à la fin de son séjour ou jusqu'à avis contraire de la PCI et faire désinfecter toute la chambre qui était partagé Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Désinfecter l'environnement de l'usager et la toilette selon l'affichette en place avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Aucun jumelage ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>Quebec</p>
EPC+ Ou Suspect EPC	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « A » Urgence : Isolement à la civière et utilisation de la chaise d'aisance pour les usagers qui ont un avis EPC+ dans STATurg. Si admission monter l'usager au 3e étage du bloc B en chambre privée 3e étage bloc B : Doit être admis en chambre privée au 3B sauf avis contraire de la PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister usager à ses côtés (si chambre semi-privée) et mettre le voisin de chambre en précautions additionnelles contact A Isoler le contact étroit EPC dans une chambre privée prioritairement 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Au départ, désinfecter la chambre au complet avec désinfectant en vigueur avant toute réadmission Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Suivi de l'isolement par le service de PCI Aucun jumelage ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>Quebec</p>
Contact EPC	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « A » Urgence : Isoler à la civière les usagers qui ont un avis PEPC dans STATurg. Étages : <ul style="list-style-type: none"> Contact Élargi (CEL) : Isolement au chevet en chambre semi-privée. Contact Étroit (CET) : Isolement en chambre privée 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager tel que demandé par la PCI Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage et lors du congé Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Attribuer la salle de bain à un usager et à l'autre une chaise d'aisance (gestion faite par l'équipe de soins et indiquer à la porte de salle de bain qui est l'utilisateur) 	 <p>Quebec</p>

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
	<ul style="list-style-type: none"> Ne jamais mettre d'usager avec un isolement en chambre privée débordée 				
<p><i>Acinetobacter baumannii</i> multi résistant (BGNMR groupe 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « A » Usager en chambre privée obligatoirement 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister usager à ses côtés (si chambre semi-privée) et mettre en contact « A » Isoler le contact « A » dans une chambre privée prioritairement 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Au départ, désinfection de la chambre au complet (les 2 lits si chambre semi-privée) Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Aucun jumelage ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place. Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	
<p>Dépistage préventif /Contact <i>Candida Auris</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « C » Usager ayant séjourné dans un établissement en éclosion, ou hors du Québec Usager contact étroit d'un cas de <i>Candida Auris</i> Urgence : Isoler à la civière et chaise d'aisance. Étages : <ul style="list-style-type: none"> Contact Élargi (CEL)/Séjour hors Qc : Isolement au chevet en chambre semi-privée. Contact Étroit (CET) : Isolement en chambre privée 	<ul style="list-style-type: none"> Isoler l'usager en contact « C » dans une chambre privée prioritairement si c'est un contact étroit d'un usager porteur de C.Auris Isoler l'usager en contact « C » dans une chambre semi-privée si c'est un contact élargi ou si l'usager est en préventif car il provient d'une installation hors Qc Dépister l'usager tel que demandé par la PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage et lors du congé Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Attribuer la salle de bain à un usager et l'autre une chaise d'aisance (gestion faite par l'équipe de soins et indiquer à la porte de salle de bain qui est l'utilisateur) 	

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale

Entrée en vigueur :

2024-12-12

AMC-DG-10020


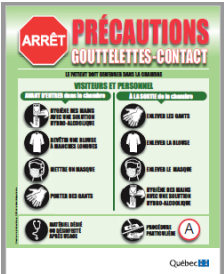
Révision :

2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
<i>Candida Auris</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « C » Usager en chambre privée obligatoirement Urgence : Isolement à la civière et chaise d'aisance. Étage : Doit être en chambre privée peu importe l'étage. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépister l'usager à ses côtés (si chambre semi-privée) et mettre en contact « C » Isoler le contact étroit en « contact C » dans une chambre privée prioritairement 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Au départ, désinfection de la chambre au complet (les 2 lits si chambre semi-privée) Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié <u>Aucun jumelage</u> ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	<p>Québec</p>
<i>Clostridioides difficile</i> Diarrhée associée au C.Difficile	<ul style="list-style-type: none"> Mettre affichette contact « C » Usager ayant la diarrhée et en attente de résultat est installé en précautions additionnelles « Contact + » et peut rester en chambre semi-privée Si résultat positif : <ul style="list-style-type: none"> Urgence : Isolement à la civière et chaise d'aisance. Étages : Doit être en chambre privée peu importe l'étage. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage non demandé pour le voisin de chambre (si ne présente pas de diarrhées), donc pas d'isolement nécessaire Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<p>Toxine + par PCR pour un usager en chambre semi-privée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection de la chambre au complet (les 2 environnements et salle de bain) en 3 étapes : désinfectant en vigueur – rinçage eau – solution chlorée et changer les rideaux Après cette désinfection, le voisin de chambre peut réintégrer sa place sans isolement 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Lingettes de solution de chlore stabilisé <u>Aucun jumelage</u> ne peut être effectué en l'absence du service PCI sur place Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	<p>Québec</p>

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>



Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Gastro-entérite (Nausées et/ou Vomissements et/ou diarrhées)	<ul style="list-style-type: none"> Urgence : Isolement à la civière et chaise d'aisance Si admission de l'urgence : chambre privée Si sur département : chambre semi-privée. Isoler en chambre les 2 usagers Le voisin du cas symptomatique devient obligatoirement en isolement préventif, garder les 2 usagers dans la même chambre et en isolement gouttelettes-contact 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'isolement par le service de PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Lors du congé ou de la levée des précautions additionnelles, désinfection de la chambre au complet selon l'affichette à la porte et changer les rideaux Si l'un des usagers a son congé, transférer l'autre dans une chambre privée ad suivi du service PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Si <u>plus de 3 selles liquides en 24h</u> modifier l'affiche pour la Gouttelettes-contact+ et demander un dépistage pour recherche de C. <i>Difficile</i> 	 <p>Québec</p>
Streptocoque du groupe A (Fasciite nécrosante) (Gagnrène de Fournier)	<ul style="list-style-type: none"> Urgence : Isolement à la civière et chaise d'aisance Si admission de l'urgence : ch. privée Si découvert sur département : Transférer dans une chambre privée Aucun isolement nécessaire pour le contact. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'isolement par le service de PCI La levée de l'isolement sera établie par le service PCI ou avec l'accord du microbiologiste-infectiologue 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Lors du congé ou de la levée des précautions additionnelles, désinfection de la chambre au complet selon l'affichette à la porte et changer les rideaux Aucun temps d'attente nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié 	 <p>Québec</p>

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale
AMC-DG-10020

Entrée en vigueur : 2024-12-12
Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Influenza/VRS Recherche de Multiplex respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Urgence : isolement à la civière avec chaise d'aisance ▪ Si admission de l'urgence : iso gouttelettes-contact en chambre privée ▪ Si sur l'unité de soins : usagers ensemble depuis moins de 4 heures, séparer les usagers pour transférer l'usager symptomatique en chambre privée avec iso gouttelette-contact ▪ Si ensemble depuis plus de 4 heures, garder les 2 usagers dans la même chambre avec séparation physique (rideau ou paravent) en précautions additionnelles gouttelettes-contact 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'isolement par le service de PCI ▪ Le voisin de chambre ne nécessite pas de dépistage Influenza ou VRS, à faire seulement si présence de symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À la levée de l'isolement désinfection de la chambre au complet selon l'affichette à la porte et changer les rideaux ▪ Si l'un des usagers a son congé, transférer l'autre dans une chambre privée jusqu'au suivi du service PCI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel dédié ▪ Ne pas jumeler les différents virus dans la même chambre 	 <p>Québec</p>
Suspicion de Méningite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADULTES : précautions contre la transmission par gouttelettes/contact jusqu'à l'exclusion de Neisseria meningitidis; sinon, pratiques de base ▪ ENFANTS : précautions contre la transmission par gouttelettes et par contact ▪ Urgence : Isolement à la civière en précaution additionnelle Gouttelettes-contact. ▪ Étages : Usager en chambre privée avec précaution additionnelle gouttelettes-contact 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'isolement par le Microbiologiste et le service PCI ▪ Admission du cas suspecté en chambre privée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désinfecter quotidiennement selon l'affichage ▪ Lors du congé ou de la levée des précautions additionnelles, désinfection de la chambre au complet selon l'affichette à la porte et changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel dédié ▪ Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>Québec</p>

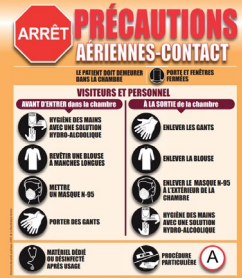

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Zona	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Urgence : Isolement à la civière en précaution additionnelle contact sauf si nécessite une précaution additionnelle aérienne/contact. ▪ Admission toujours en chambre privée avec précautions additionnelles de contact ▪ <u>Si zona localisé chez un usager non-immunosupprimé</u> : contact « A » ▪ <u>Si zona localisé chez un usager immunosupprimé</u>, mettre en précautions additionnelles aériennes et contact avec pression négative ▪ <u>Si zona disséminé (3 dermatomes ou plus)</u>, précautions additionnelles aériennes et contact avec pression négative <p>***Une lésion de zona qui est séchée et/ou croûtée ne nécessite plus de précautions additionnelles</p>	<p>Choix de chambre pour la pression négative avec antichambre au besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Urgence : 22 ▪ 7e : 716-717 ▪ 8e : 816 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désinfectant en vigueur ▪ Au départ, changer les rideaux ▪ Respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou attendre 6 heures si l'information est non connue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel dédié ▪ Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	<p>Les affichettes indiquent les protocoles de prévention des infections pour les contacts et les précautions aériennes. Elles incluent des pictogrammes pour : lavage des mains, port de gants, port de blouse et lunettes, port de masque, et port de combinaison. Elles mentionnent également des protocoles spécifiques pour les zones à pression négative et les zones à pression positive.</p>


Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Varicelle	<ul style="list-style-type: none"> Admission en chambre privée avec pression négative (adulte et enfant) Précautions additionnelles aériennes-contact 	<p>Choix de chambre pour la pression négative avec antichambre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Urgence : 22 7e : 716-717 8e : 816 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage et lors du congé Au départ, changer les rideaux Respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information est non connue 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>Quebec</p>
Tuberculose suspectée ou confirmée	<ul style="list-style-type: none"> Admission en chambre privée et pression négative (PN) Précautions additionnelles aériennes seulement Si usager suspecté déjà hospitalisé en chambre partagée : Relocaliser le voisin de chambre (pas d'ajout de précautions additionnelles requises pour lui) Fermer la porte de cette chambre partagée où est l'usager suspecté en attendant que la chambre à PN se libère Usager suspecté en chambre privée avec pression négative (PN) Au départ de l'usager suspecté de la chambre partagée, fermer la porte pour un temps d'attente selon le nombre d'échange d'air de la pièce ou 6 heures si non disponible 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Le suivi de l'isolement est effectué par le médecin</u> <p>Choix de chambre pour la pression négative avec antichambre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Urgence : 22 7e : 716-717 8e : 816 	<p>Attendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> 60 minutes en salle d'opération. Les soins post-op doivent s'effectuer dans la salle. Pas de temps en radiologie ou en salle de traitement si <u>l'usager a porté son masque</u> Si non respect du port de masque ou retrait durant l'examen ou IMGA effectué, respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information est non connue Au départ, changer les rideaux seulement si sont visiblement souillés Désinfecter la chambre après le temps d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>Quebec</p>



Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur :	2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision :	2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Rougeole suspectée ou confirmée	<ul style="list-style-type: none"> Admission en chambre privée et pression négative (PN) Précautions additionnelles aériennes seulement. Ajout d'EPI selon contact/ éclaboussures avec liquides biologiques <p>Si usager suspecté déjà hospitalisé en chambre partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Relocaliser le voisin de chambre en chambre privée à pression négative et mettre en précautions additionnelles aériennes afin de déterminer le type de contact (se référer à l'AMC-DG-10017) Fermer la porte de cette chambre partagée où est l'usager suspecté en attendant que la chambre à PN se libère Usager suspecté en chambre privée avec pression négative (PN) Au départ de l'usager suspecté de la chambre partagée, fermer la porte pour un temps d'attente selon le nombre d'échange d'air de la pièce ou 2 heures si non disponible Faire désinfecter la chambre après le temps d'attente 	<p><u>Le suivi de l'isolement est effectué par le médecin</u></p> <p>Choix de chambre pour la pression négative :</p> <ul style="list-style-type: none"> Urgence : 22 7e : 716-717 8e : 816 	<p>Attendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> 60 minutes en salle d'opération. Les soins post-op doivent s'effectuer dans la salle. Pas de temps en radiologie ou en salle de traitement si <u>l'usager a porté son masque</u> Si non respect du port de masque ou retrait durant l'examen ou IMGA effectué, respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 2 heures si l'information est non connue Désinfecter quotidiennement selon l'affichage et lors du congé Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	 <p>ARRÊT PRÉCAUTIONS AÉRIENNES</p> <p>LE PATIENT DOIT S'ISOLER DANS LA CHAMBRE</p> <p>VISITEURS ET PERSONNEL</p> <p>AVANT D'ENTRER dans la chambre : HYGIÈNE DES MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE</p> <p>LA SORTIE de la chambre : OUVRIRE LE MASQUE 0-05 À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAMBRE</p> <p>METTRE UN MASQUE 0-05</p> <p>HYGIÈNE DES MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE</p> <p>PROHIBÉ PORTER CHAQUE LE DOCUMENT</p> <p>Québec</p>



Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur :	2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision :	2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
MRSI (Maladie respiratoire sévère infectieuse)	<ul style="list-style-type: none"> Précautions additionnelles aériennes-contact et protection oculaire Admission en chambre privée et pression négative (PN) Si aucune chambre à pression négative n'est disponible : placer l'utilisateur dans une chambre individuelle avec porte fermée et toilette individuelle ou chaise d'aisance en attente qu'une chambre à pression négative se libère 	Choix de chambre à pression négative avec antichambre pour les précautions aériennes : <ul style="list-style-type: none"> Urgence : 22 7e : 716-717 8e : 816 	Attendre : <ul style="list-style-type: none"> 60 minutes en salle d'opération Pas de temps en radiologie ou salle de traitement si l'utilisateur a porté son masque Si non respect du port de masque ou retrait durant l'examen ou IMGA effectué, respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information est non connue Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	
Fièvres hémorragiques (Ebola, Marburg, Lassa, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Précautions additionnelles aériennes-contact et protection oculaire. Précautions particulière Ebola : se référer au cartable Ebola Admission en chambre privée et pression négative (PN) Si aucune chambre à pression négative n'est disponible : placer l'utilisateur dans une chambre individuelle avec porte fermée et toilette individuelle ou chaise d'aisance en attente qu'une chambre à pression négative se libère Si résultat positif suivre la trajectoire pour le transfert au CHUM pour les adultes et à Ste-Justine pour les enfants et les femmes enceintes. 	Choix de chambre à pression négative avec antichambre pour les précautions aériennes : <ul style="list-style-type: none"> Urgence : 22 7e : 716-717 8e : 816 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de temps en radiologie ou salle de traitement si l'utilisateur a porté son masque Si non respect du port de masque ou retrait durant l'examen ou IMGA effectué respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information est non disponible Au départ, jeter tout le matériel et la lingerie qui se trouve dans la chambre. 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur (CHLORE) Matériel dédié Chaise d'aisance si pas de toilette dédiée dans la chambre Registre des visiteurs et des employés qui entre dans la chambre. Restreindre au maximum <u>Aucun</u> soin post mortem, <u>aucun retrait</u> de matériel médical ET ne pas déplacer le corps à la morgue. 	 <p>*Attention technique de désinfection C et non A*</p> <p>** Référez-vous au cartable Ebola disponible à l'urgence pour l'affiche PA en multicouches du CHUM**</p>

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
<p>Covidⁱ (SRAS-CoV 2) (Usager en dépistage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Précautions additionnelles aérienne-contact et protection oculaire (selon directives CNESST et les directives ministérielles en vigueur) Faire le dépistage COVID le plus rapidement possible. Le suspect COVID peut rester dans cette chambre (porte fermée) ainsi que le co-chambreur si la séparation physique entre les deux (rideau) est respectée en attente du résultat Urgence : Précautions additionnelles Aériennes/contact/protection oculaire et isoler dans les cubicules à pression négatives. Étages : Si le résultat est positif, évaluer la possibilité de transférer sur la même unité en chambre privée avec pression négative ou de jumeler avec un autre usager ayant le même virus. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage selon ordonnance médicale ou ordonnance collective Faire un dépistage COVID chez le co-chambreur et isoler en gouttelettes-contact. Il est préférable de transférer le co-chambreur dans une <u>chambre privée</u> si disponible <p>*** Si un usager est déclaré positif à l'observation, le transférer dans les civières ciblées en précautions additionnelle aérienne-contact et protection oculaire. Si l'usager couché a un contact dans la même chambre ou cube, le voisin est mis en précautions additionnelles gouttelettes-contact</p>	<p><u>Si présence D'IMGA :</u></p> <p>Obligation d'avoir une chambre à pression négative</p> <ul style="list-style-type: none"> En salle d'opération ou en radiologie attendre le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information n'est pas connue Pas de temps en radiologie ou salle de traitement si l'usager a porté son masque Si non respect du port de masque ou retrait durant l'examen effectué, respecter le temps d'attente selon le nombre d'échanges d'air ou 6 heures si l'information est non connue Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	
<p>Coqueluche Oreillons</p>	<ul style="list-style-type: none"> Précautions additionnelles gouttelettes Admission en chambre privé 	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage selon l'ordonnance médicale 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter quotidiennement selon l'affichage Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfectant en vigueur Matériel dédié Chaise d'aisance si aucune toilette dans la chambre privée 	


Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur :	2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision :	2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Poux/gale	<ul style="list-style-type: none"> Admission en chambre privée Procédé au retour des effets personnels et des vêtements à la famille ou procédé au lavage de ces derniers. 	N/A	<ul style="list-style-type: none"> Aviser le service d'hygiène et salubrité au départ pour une désinfection adéquate de l'environnement avec balayeuse munie d'un filtre HEPA Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel dédié *** Hygiène des mains avec eau et savon exclusivement*** 	
Punaises de lit	<ul style="list-style-type: none"> Isolement contact (chambre privée) et retrait des vêtements et objets personnels pour éviter la dispersion dans l'environnement Mettre le tout dans un double sac fermé hermétiquement et retourner les effets à la maison si possible. Pouvons mettre le cellulaire de l'usager dans un sac ziploc pour utilisation. Le service d'hygiène et salubrité peut dans certains cas les effets personnels des usagers dans les tentes de chaleur. 	N/A	<ul style="list-style-type: none"> Aviser le service d'hygiène et salubrité au départ pour une désinfection adéquate de l'environnement de l'endroit où se trouvait la personne avant le déshabillage. (Balayeuse à filtre HEPA + désinfection) Au départ, changer les rideaux 	<ul style="list-style-type: none"> S'informer si les visiteurs vivent dans le même milieu Si oui : manteaux et effets personnels dans un double sac de plastique bien fermé et le laisser dans la chambre de l'usager. À la fin de la visite, accompagner les visiteurs à la sortie pour une gestion adéquate des vêtements. Le sac ayant servi aux effets personnels devra être jeté 	

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
 Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	Entrée en vigueur : 2024-12-12
AMC-DG-10020	Révision : 2025-12-18

Pathogène	Mobilisation	Dépistage	Désinfection (HS)	Particularités	Affichette
Entretien des équipements de soins qui sont en contact avec l'utilisateur et/ou son environnement					
* Si souillures visibles une lingette doit être utilisée avant de procéder à la désinfection *					
	A 1 étape : Lingette désinfectante	B 2 étapes : Lingettes désinfectantes	C 1 étape: Lingette de chlore stabilisé		
Hygiène et salubrité					
	A 1 étape : Peroxyde d'hydrogène (si souillure visible faire B)	B 2 étape : Peroxyde d'hydrogène	C 3 étape : Détergent – eau – Solution chlorée approuvée		

ⁱ A moins d'avis contraire par le service PCI, l'utilisateur qui développe une infection à la Covid-19 restera sur son unité d'acquisition. Un usager Covid devant être hospitalisé en provenance de l'urgence, ira sur l'unité de sa spécialité en chambre à pression négative. Exemple un usager Covid et AVC ira au 1^{er} Est, un usager Covid et une chirurgie ira au 2^e Ouest et un usager Covid et EPC ira au 1^{er} Ouest. Un usager Covid pédiatrique, ou Covid et SARM et tout autre usager Covid ira au 2^e Est.

Références : Guide de prévention des infections (2019). Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-207-01W.pdf>
Guide d'intervention – La tuberculose (2017) Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-05W.pdf>

Direction émettrice : Direction générale	AMC-DG-10020	Entrée en vigueur :	2024-12-12
		Révision :	2025-12-18